



Préambule au CE Siège du 22 novembre 2017

L'affaire des 50 M€ amputés du budget de FTV en 2018 semble avoir lancé une foire aux idées débridées, avec les propositions les plus farfelues comme l'arrêt de France Ô, le transfert de France 4 sur le web, la création d'une holding financière coiffant FTV et Radio France, ou l'idée saugrenue de regrouper les antennes régionales de France 3 avec les télés locales privées et la presse quotidienne régionale. En clair, la fin de la télévision régionale de service public... FTV bradant France 3, ses missions, ses rédactions et ses personnels.

Dans le Figaro on lit par ailleurs que se pose la question de la pérennité du programme national de France 3. Question en l'air ? Non ! Les pièces du Lego commencent à s'assembler.

Lundi 20 novembre, en visite à l'antenne de Reims, Dana Hastier, la directrice de France 3, a annoncé au personnel (pour le rassurer ?) que le réseau régional ne serait pas affecté par la cure d'austérité gouvernementale. Les 50 M€ de coupe budgétaire seront supportés exclusivement par le Siège. Et comment le Siège va-t-il faire ? En faisant des économies sur les programmes, les sports, le cinéma... et l'information.

Liquidation de Soir 3 ?

La directrice de France 3 aurait ainsi annoncé l'arrêt de Soir 3 « qui affecte l'audience des 2^{èmes} parties de soirée ». Tellement facile de mettre en cause l'audience, quand on balade cette édition à des horaires de plus en plus tardifs, quand sa durée est à géométrie variable et ses effectifs de plus en plus réduits.

Soir 3 fait partie du patrimoine de France 3, il participe à l'image de la chaîne et à son identité. Regardé par un million de téléspectateurs, c'est le seul grand JT de la nuit sur le service public qui subsiste après la liquidation de celui de France 2. Veut-on livrer le monopole de l'information de la nuit aux chaînes privées ?

La CGT exige des explications. On ne peut pas faire de telles annonces impunément, c'est un profond manque de respect pour la rédaction nationale de France 3 qui porte cette édition depuis 40 ans. Il y a des instances pour informer les représentants du personnel et mener les débats contradictoires.

Les magazines de France 2 en ligne de mire

Pareil pour les magazines "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête". Déjà largement sous-traités, ils seraient maintenant diffusés en alternance afin de réaliser des économies, notamment sur l'emploi.

Après avoir estimé à 60 / 70 ETP les soi-disant « sureffectifs » des rédactions nationales, la direction de l'info passe aux actes à grande échelle, quitte à affaiblir son image et la qualité de son antenne. Dans le même temps, les CDD sont dirigés vers Pôle Emploi, priés d'aller se faire précariser ailleurs, tandis que la pression et la charge de travail s'accroissent sur les personnels en poste.

C'est à nos missions de service public que la direction s'attaque aujourd'hui en rétrécissant les périmètres de FTV. Derrière, le gouvernement piaffe. Le PAP 2022, on commence à savoir ce que ça signifie : Plan d'Action Publique 2022 ! Il est demandé à chaque ministère et à chaque entreprise publique d'établir un plan d'économie pour réduire la dépense publique de 3 % du PIB. Il va falloir tailler à la serpe dans les services publics, leurs effectifs et leurs missions. Hier au Havre, Edouard Philippe a dit clairement : « l'audiovisuel public, ça coûte très cher à l'Etat, il va falloir faire des économies. »

Privatisation rampante de France 3, remise en cause de l'Accord collectif du 28 mai 2013, allongement du temps de travail... et si ça ne passe pas auprès des personnels, nul doute que la direction tentera de s'appuyer sur les Ordonnances Macron avec un Code du travail de moins en moins protecteur, une remise en cause des instances de représentation du personnel et des licenciements facilités.

Grève en vue sur Télématin

La question du montage sur les éditions d'information de Télématin est en débat depuis la présentation du projet il y a presque deux ans. Elle apparaît en tête des réserves formulées par les élus du CCE.

Les travaux de la Commission de suivi et d'ajustement de la Chaîne Info (CASMOA) ont permis de maintenir les effectifs de montage et de démontrer l'intérêt de disposer d'une offre de montage spécifique pour chacune des antennes parce qu'on ne peut pas confondre l'offre de la chaîne premium avec celle de la chaîne thématique. Les contenus éditoriaux, les process, les organisations du travail sont différents et il n'est pas question de laisser cannibaliser une antenne par l'autre.

Pourtant les responsables des moyens de l'information n'en démordent pas. Ils ne cessent de contester cette organisation du travail et annoncent depuis des mois avec un zèle douteux la prochaine suppression des postes de monteurs de Télématin.

La CGT et Fo ont donc décidé d'appeler à la mobilisation l'ensemble des personnels concernés, PTA et journalistes, tant à Télématin qu'à la chaîne Info, pour sauver l'emploi des monteurs du Télématin car nous n'acceptons

pas la mise en concurrence sauvage des salariés entre eux.

Pour la CGT, il faut sauver Soir 3, sauver les magazines de l'information, préserver France 3, maintenir les monteurs et monteuses sur Télématin.

Devant la gravité des menaces, nous demandons à la direction de l'information et à la direction de France 3 de venir s'expliquer devant les élus du CE pour confirmer ou infirmer ces décisions.

Dernière minute

A l'ouverture du CE Siège, après la lecture de cette déclaration, Madame Cécile Lefevre a annoncé " ***On n'est pas sur l'arrêt du Soir 3. Si Dana Hastier l'a annoncé, c'est une erreur. France 3 privilégie son réseau régional. Les économies se feront au siège mais ce n'est pas pour autant que l'on arrête le Soir 3*** ".

Paris, le 22 novembre 2017